

209C0153
FR0000073793-FS0061

30 janvier 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DEVOTEAM

(Euronext Paris)

Par courrier du 28 janvier 2009, la société par actions simplifiée Lazard Frères Gestion (1) (11, rue d'Argenson, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 janvier 2009, par suite d'une acquisition d'actions DEVOTEAM sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société DEVOTEAM et détenir, pour le compte desdits fonds, 546 355 actions DEVOTEAM représentant autant de droits de vote, soit 5,38% du capital et 4,11% des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la société anonyme Lazard Frères Banque.

(2) Sur la base d'un capital composé de 10 162 079 actions représentant 13 302 779 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.